

Charte pour la durabilité des activités dans la nature

■ **La Charte pour la durabilité des activités dans la nature** est un projet conçu en 2018 et qui a pris forme en 2020, en pleine crise sanitaire issue du COVID-19.

Un projet participatif avec des entreprises touristiques actives sur l'île de Tenerife, dont l'objectif principal est de générer une offre différentielle avec des valeurs générées par la recherche de l'excellence dans la prestation de services et une approche large et transversale de la durabilité. Tout cela repose sur un cadre stable de travail collaboratif public-privé.

Par activités dans la nature, on entend toutes les activités récréatives, sportives ou d'aventure qui se déroulent sur l'île de Tenerife et qui utilisent les ressources offertes par la nature elle-même dans n'importe quel environnement, qu'il soit aérien, terrestre, souterrain, aquatique ou urbain.



Des principes inspirants

1. Progresser dans la transparence, l'engagement et la recherche continue d'améliorations dans le secteur, en éduquant les gens sur ce qu'est et doit être un modèle de tourisme durable, avec une vision de gestion à long terme.
2. Rendre visibles les valeurs de conservation, de soin de l'environnement et d'intégration avec la communauté locale à travers des services touristiques de qualité dans l'environnement naturel, avec lesquels transmettre des expériences significatives et transformatrices.
3. Projeter une formule d'interaction avec l'environnement par le biais d'une discrimination positive, où la qualité prévaut sur la quantité, en évitant la surpopulation des lieux d'un point de vue écologique et en respectant la réglementation en vigueur.
4. Promouvoir la conception d'une offre commune de produits et d'expériences écotouristiques, ainsi que des actions collectives en matière de responsabilité environnementale et sociale des espaces naturels, dans le respect de la valeur exceptionnelle des environnements uniques que possède Tenerife.
5. Travailler à la récupération de la destination à travers la valeur différentielle de projets axés sur la durabilité du tourisme, qui cherchent à générer des stratégies de développement local et à minimiser les impacts du modèle touristique conventionnel sur les espaces naturels de l'île.

Stratégie Touristique de Tenerife 2017-2020/2030

■ Dans le but de renforcer une offre touristique diversifiée et segmentée, la **Stratégie Touristique de Tenerife 2017-2020/2030** a été construite autour d'une série de piliers dans lesquels ont été développées des actions multidisciplinaires de tous types en termes de durabilité environnementale, socio-économique et culturelle. Un large éventail d'acteurs du secteur du tourisme et d'autres domaines et secteurs économiques complémentaires à l'activité ont été impliqués dans le processus de rédaction.

Il s'agit d'un modèle de travail exemplaire, qui promeut la collectivité et la gestion partagée de la destination en tant que valeurs permettant de progresser vers un modèle de tourisme insulaire dans lequel la durabilité joue un rôle important et décisif.

La Charte pour la Durabilité des activités dans la nature est une étape clé et décisive qui renforce la philosophie qui a conféré à la stratégie de la destination un caractère intégrateur marqué. Elle contribue ainsi à la promotion de

Ténérife en tant que Zone touristique durable, qui a un impact positif sur la population locale et ceux qui la visitent.

C'est un pas de plus vers l'implication des entreprises, des professionnels, des administrations et de la population locale dans la voie d'un modèle de tourisme insulaire. Une approche de travail dans laquelle la durabilité a un poids important et décisif, garantissant le respect de notre environnement et le droit à sa jouissance par les générations futures.



Objectifs

1. Travailler dans une large perspective de durabilité, en introduisant des indicateurs environnementaux, socio-économiques et culturels dans l'offre de tourisme de nature.
2. Différencier et segmenter une offre d'activités dans la nature par l'excellence et la responsabilité environnementale.
3. Faire respecter les réglementations requises, notamment en ce qui concerne l'utilisation et la gestion des Espaces Naturels Protégés.
4. Renforcer la mise en réseau et la collaboration public-privé et privé-privé entre les entreprises ayant des valeurs et une philosophie communes.
5. Contribuer d'un point de vue pratique au renforcement de l'image d'une destination responsable et compétitive.



Domaines d'action et engagements des entreprises participantes

■ Les entreprises participantes s'engagent volontairement à respecter les 15 points de cette Charte, élaborés avec leur collaboration afin d'offrir une expérience touristique signi-

ficative et transformatrice pour le client, qui soit également durable et respectueuse de l'environnement et des ressources naturelles.



DOMAINE 1 | Réglementation

ENGAGEMENT 1 - Respect du cadre légal

Respecter la réglementation existante en matière de **tourisme, d'environnement et de transport**, notamment en

ce qui concerne le cadre sectoriel accordé par le Décret 226/2017, du 13 novembre, qui approuve le règlement

établissant le régime juridique pour le développement des activités de tourisme actif aux Canaries.

Vérificateurs	Méthode d'évaluation
1.1 L'entreprise maintient en ordre tous les aspects légaux établis en matière de tourisme, d'environnement et de transport : - Inscription au registre du tourisme actif - Informations sur la conformité positive - Assurance et Carte de transport	Audit annuel
1.2 L'entreprise respecte les instruments de gestion qui réglementent les utilisations et les activités qui peuvent être réalisées dans les différents Espaces Naturels Protégés, ainsi que les plans et règlements de chaque espace.	Audit annuel
1.3 Garder visible à tout moment l'identification pertinente exigée par la réglementation : - Code d'identification - Plaque ou badge - Publicité - Cartes de transport	Audit annuel

ENGAGEMENT 2 - Information actualisée pour l'administration publique

Tenir à jour les informations sur l'activité de l'entreprise et informer les autorités compétentes de tout changement surve-

nant, notamment en ce qui concerne les programmes d'activité annuels et les nouvelles activités qui sont développées. En

aucun cas, l'activité ne peut être promue avec des images montrant des utilisations qui ne sont pas autorisées.

Vérificateurs	Méthode d'évaluation
2.1 Les programmes qui sont commercialisés sur le site web de l'entreprise correspondent au programme d'activités qui est soumis à l'administration compétente.	Audit annuel
2.2 L'entreprise maintient à jour le matériel promotionnel de l'activité sur le site web et les médias sociaux.	Audit annuel
2.3 En aucun cas, la promotion de l'activité ne peut se faire au moyen d'images représentant des utilisations non autorisées.	Audit annuel

ENGAGEMENT 3 - Proactivité dans la coopération public-privé

Collaborer avec l'Administration dans la mise à jour, l'amélioration ou la promotion des mesures liées à l'activité exercée dans le milieu naturel. En particulier, en ce qui concerne la réglemen-

tation de l'accès, les règles d'utilisation ou les promotions, bien que tout autre type de proposition participative ou de moyen de collaboration sera valorisé. Afin de générer ce cadre de collabora-

tion, des groupes de travail techniques et d'autres canaux de communication stables seront promus.

Vérificateurs	Méthode d'évaluation
3.1 L'entreprise participe aux groupes de travail techniques, aux ateliers et aux réunions convoqués dans le cadre de l'activité.	Audit annuel
3.2 L'entreprise fait des propositions et des rapports pour l'amélioration de l'activité à l'administration compétente.	Audit annuel



DOMAINE 2 | Durabilité

ENGAGEMENT 4 - Recyclage et gestion des déchets

Incorporer des matériaux respectueux de l'environnement dans les activités, idéalement biodégradables. Les plastiques à usage unique seront éliminés et

les déchets seront correctement triés et déposés dans les bons conteneurs. En outre, les autres déchets qui ne sont pas gérés par les services municipaux

seront apportés aux gestionnaires de déchets agréés.

Vérificateurs	Méthode d'évaluation
4.1 L'entreprise utilise des conteneurs pour le tri des déchets dans ses installations (le cas échéant).	Audit annuel et client mystère
4.2 L'entreprise utilise des ustensiles de cuisine et d'autres ustensiles réutilisables ou fabriqués à partir de matériaux biodégradables.	Audit annuel et client mystère
4.3 L'entreprise utilise des matériaux respectueux de l'environnement dans ses installations (le cas échéant) et tente de réduire autant que possible la production de déchets.	Audit annuel et client mystère

ENGAGEMENT 5 - Sensibilisation et protection de l'environnement

Collaborer activement au nettoyage de l'environnement. La possibilité de le faire dans le cadre des activités dans la nature (dans la mesure des possibilités de cha-

que entreprise) ou en participant à des événements organisés à cet effet, soit par l'entreprise elle-même, soit par des tiers, sera considérée positivement. De même,

dans la mesure du possible, tout incident identifié sera signalé aux Administrations compétentes sur le territoire.

Vérificateurs	Méthode d'évaluation
5.1 L'entreprise participe activement aux activités organisées par les administrations en matière d'entretien du territoire : nettoyage des zones, reforestation, compensation de l'empreinte carbone, etc.	Audit annuel
5.2 L'entreprise organise ou collabore à l'organisation d'activités de protection et de conservation des terres.	Audit annuel

ENGAGEMENT 6 - Minimisation de l'empreinte environn

Générer le moins d'impact possible sur l'environnement pendant les activités, en assurant une interaction équilibrée avec le milieu naturel.

Il s'agit notamment de l'utilisation appropriée des infrastructures (sentiers, zones de loisirs, aires de repos, ports, points de vue, etc.), d'éviter les

sons amplifiés, de ne pas jeter de détritus ou de respecter la capacité de charge, entre autres.

Vérificateurs	Méthode d'évaluation
6.1 L'entreprise fait un usage approprié des infrastructures existantes pour profiter de la nature, évite les sons amplifiés, ne jette pas de déchets, etc.	Client mystère
6.2 L'entreprise n'a pas d'infractions, d'amendes ou d'avertissements liés aux impacts négatifs dans le cadre de ses activités.	Audit annuel

ENGAGEMENT 7 - Développement socio-économique de la zone

L'offre touristique, les initiatives et les services développés par les entreprises membres de la charte doivent avoir un impact tangible, direct ou indirect, sur le développement économique de l'île. Un bien-être mesurable doit être généré au sein de la population locale,

rendant l'usage touristique compatible avec l'usage public-citoyen. La répartition des utilisateurs dans les différentes zones naturelles de l'île sera encouragée, en évitant la surcharge des points névralgiques qui, en raison de leurs caractéristiques, ont tendance à être plus

fréquentés. Dans le même temps, le contact direct avec les populations locales sera encouragé de manière transversale, sans que cela implique une saturation ou une possibilité de rejet.

Vérificateurs	Méthode d'évaluation
7.1 L'entreprise établit et maintient des relations avec les entreprises locales et les fournisseurs de produits et de services (sous-traitance de produits ou de services gastronomiques, services de transport, etc.) afin de promouvoir la reconnaissance de l'identité de Tenerife.	Audit annuel et client mystère
7.2 L'entreprise participe à au moins un événement culturel traditionnel et favorise ou promeut des événements culturels pendant le développement des activités.	Audit annuel et client mystère
7.3 L'entreprise promeut l'artisanat local ou d'autres produits locaux et culturels.	Client mystère
7.4 La gamme d'activités de l'entreprise est répartie sur l'ensemble de l'île et favorise les zones autres que celles qui, en raison de leurs caractéristiques, sont habituellement les plus fréquentées.	Audit annuel

ENGAGEMENT 8 - Identité et patrimoine culturel

L'offre doit rechercher la cohérence avec l'identité de l'île, en donnant la priorité aux éléments uniques de Tenerife et à leur mise en valeur dans des formats innovants. Les traditions et coutumes populaires doivent ser-

vir à articuler et à diversifier l'offre de tourisme de nature sur l'ensemble de l'île, en revalorisant la culture et l'identité de Tenerife. Tout cela inclut, dans la mesure des possibilités de chaque entreprise, la diffusion et la consom-

mation de produits locaux, ainsi que la présentation d'éléments ethnographiques tangibles et intangibles qui enrichissent la valeur du service.

Vérificateurs	Méthode d'évaluation
8.1 La gamme d'activités de l'entreprise donne la priorité aux éléments uniques de Tenerife : traditions, coutumes, produits locaux.	Audit annuel
8.2 L'offre revalorise la culture et l'identité de Tenerife par un contact direct avec la population locale sans saturer la vie quotidienne des noyaux de population.	Client mystère
8.3 L'offre comprend, dans la mesure du possible, la diffusion et la consommation de produits locaux ou la présentation d'éléments ethnographiques (matériels et immatériels) qui enrichissent la valeur du service.	Client mystère



DOMAINE 3 | Excellence

ENGAGEMENT 9 - Vision intégrale de la prestation de services

Les activités touristiques fondées sur la nature devraient être un outil essentiel pour promouvoir la sensibilisation à la conservation des ressources naturelles, en intégrant une vision de la durabilité dans la prestation de services et où l'excellence et l'orientation client sont une maxime.

Vérificateurs	Méthode d'évaluation
9.1 L'entreprise doit fournir des informations sur les aspects suivants pour chaque activité qu'elle entreprend : 1. Bienvenue et introduction 2. Organisation de l'activité (durée, itinéraire, recommandations et conseils pratiques). 3. Comportement pendant l'activité, avec des instructions de sécurité de base et des directives sur le comportement à adopter en cas d'urgence. 4. Les ressources naturelles qui peuvent être observées au cours de l'itinéraire et leur interprétation. 5. Aspects de la sensibilisation à l'environnement afin de contribuer à la conservation de la nature. 6. Diffusion de la Charte pour la Durabilité.	Client mystère

ENGAGEMENT 10 - Présence et image

Engagement en faveur d'une image impeccable de service et de professionnalisme. Les entreprises doivent

s'engager à entretenir correctement toutes les infrastructures, les zones de travail, les bureaux (le cas échéant) et

les matériaux utilisés pour le développement de leurs activités.

Vérificateurs	Méthode d'évaluation
10.1 L'entreprise maintient dans un état approprié toutes les infrastructures, les zones de travail, les bureaux et les matériaux utilisés pour le développement des activités.	Client mystère
10.2 Le personnel de l'entreprise porte un uniforme approprié et est identifié de manière visible.	Client mystère

ENGAGEMENT 11 - Transparence et clarté envers le client

L'information à transmettre doit être **claire, directe et véridique**. Les entreprises offriront des conseils personnalisés dans leurs bureaux ou points de vente (s'il y en a) avec des informations actualisées sur leurs services, ainsi que sur les Espaces Naturels de l'île et d'autres informations pertinentes sur la destination dans son ensemble. Toutes les informations seront toujours disponibles dans au moins deux langues : l'espagnol et l'anglais.

Vérificateurs	Méthode d'évaluation
11.1 Les bureaux et/ou points de vente de l'entreprise offriront des conseils personnalisés, avec des informations actualisées sur les aspects suivants : • Produits touristiques (durée, prix, horaires, exigences particulières ou d'accessibilité et services offerts). • Ressources naturelles dont on pourra profiter pendant les activités (caractéristiques de la faune et de la flore, géologie, patrimoine culturel, etc.) • Politiques d'annulation	Audit annuel et client mystère
11.2 L'entreprise fournit des services d'information dans au moins deux langues, dont l'une doit être l'espagnol.	Audit annuel et client mystère

ENGAGEMENT 12 - Présence numérique et réseaux sociaux

Être présent sur Internet et sur les principaux réseaux sociaux, dans le but de maintenir un contact direct et d'interagir avec les clients avant, pendant et après leur visite sur l'île.

Vérificateurs	Méthode d'évaluation
12.1 L'entreprise est présente sur les principaux réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter ou autres) et entretient un contact continu et direct avec ses clients.	Audit annuel
12.2 L'entreprise dispose d'un site web actualisé où l'on peut trouver toutes les informations mentionnées au point précédent (point 11).	Audit annuel

ENGAGEMENT 13 - Protocoles de sécurité et de santé

Se conformer strictement aux protocoles sanitaires officiels, en accord avec ce domaine d'activité. De même, la sécurité doit être un élément essentiel du service offert par les entreprises. Par conséquent, au début de chaque activité, il faut toujours veiller à ce que les instructions de base à suivre soient respectées, tant en ce qui concerne les protocoles de santé et de sécurité que les directives relatives au comportement à adopter en cas d'urgence.

Vérificateurs	Méthode d'évaluation
13.1 L'entreprise dispose d'un plan de sécurité qui comprend des instructions et des directives sur le comportement à adopter en cas d'urgence, en tenant compte de différents scénarios et casuistiques.	Audit annuel
13.2 L'entreprise fournit à ses clients le protocole sanitaire officiel actualisé et met à leur disposition les éléments minimaux de désinfection nécessaires à l'exercice de l'activité.	Client mystère

ENGAGEMENT 14 - Mise en réseau et formation

Participer annuellement aux sessions de formation promues spécifiquement pour les entreprises membres de la

Charte depuis Turismo de Tenerife. Les entreprises doivent faciliter la participation d'au moins une personne qui

peut transmettre les connaissances acquises au reste de son équipe.

Vérificateurs	Méthode d'évaluation
14.1 L'entreprise participe aux sessions ou cours de formation promus par Turismo de Tenerife. Au moins une personne de l'équipe de chaque entreprise qui peut transmettre les connaissances acquises au reste de l'équipe.	Audit annuel

ENGAGEMENT 15 - Engagement et améliorations

Maintenir l'engagement quotidien que l'équipe humaine et technique est consciente des critères définis dans cette charte, en garantissant la connaissance des 15 points qui composent ce document.

Vérificateurs	Méthode d'évaluation
15.1 L'équipe humaine et technique de l'entreprise se tient au courant des critères définis dans la Charte pour la Durabilité, en assurant la connaissance des 15 points qui composent le document.	Audit annuel
15.2 L'entreprise met en œuvre les points de la Charte pour la Durabilité dans les 6 mois suivant l'accord signé entre l'entreprise et Turismo de Tenerife.	Audit annuel

Améliorations

■ Toutes les améliorations qui dépassent les points de la Charte seront notées, avec un maximum de 5% du total des évaluations de conformité.

Au cours des 2 premières années, au moins 80% des points de la Charte doivent être remplis. Le non-respect de ces points entraînera l'exclusion

de la Charte et la suspension des engagements pendant au moins l'année suivant l'évaluation des performances. Les années suivantes, il sera possible d'opter à nouveau pour l'adhésion à la Charte en soumettant des améliorations et en entrant dans le processus d'adhésion dès le début.

Pour les nouvelles adhésions (maximum 5 par an), les projets et actions de référence en matière de durabilité alignés sur les points de la Charte doivent être présentés. TDT se réserve le droit d'évaluer, avec des critères objectifs, tous les projets soumis.



Système d'évaluation des entreprises adhérentes

PRINCIPES

Le fonctionnement du système d'évaluation applicable aux entreprises adhérentes à la Charte pour la Durabilité, ainsi qu'à Turismo de Tenerife, sera régi par les principes suivants :

- A. **Mise en réseau** : le renforcement de la confiance collective et mutuelle, la création de réseaux de collaboration qui permettent de renforcer le secteur des activités de pleine nature par des actions communes.
- B. **Responsabilité** : environnementale, sociale et juridique. Développement de bonnes pratiques en équilibre avec les espaces naturels et avec l'ensemble des ressources et acteurs impliqués directement ou indirectement dans l'activité et qui leur apportent une valeur ajoutée.
- C. **Transparence** : la véracité et l'objectivité lorsqu'il s'agit de refléter un comportement inapproprié ou contraire à l'éthique qui peut être développé par les deux parties. Objectivité lors de la prise de décisions et de l'évaluation de situations complexes.
- D. **Excellence** : la recherche de l'excellence et de la qualité dans la prestation des services par une offre différenciée qui rend visible la valeur du collectif.
- E. **Professionalisme** : la personne qui évalue possède les compétences nécessaires et procède avec la diligence requise, conformément à l'importance de la tâche et à la confiance que lui accorde la partie évaluée.
- F. **Indépendance** : l'évaluateur est indépendant de l'activité et libre de tout parti pris et conflit d'intérêts. Il conserve une attitude objective afin de garantir que les constatations et les conclusions de l'audit reposent uniquement sur les éléments probants trouvés au cours de l'évaluation.
- G. **Approche fondée sur les preuves** : les preuves de l'évaluation sont vérifiables. Elles sont basées sur les informations disponibles et obtenues au cours du processus d'évaluation.
- H. **Conduite éthique** : confiance, intégrité, confidentialité et discrétion comme éléments essentiels à évaluer.

COMPOSANTS

01 Questionnaire

Chaque entreprise doit, sur une base annuelle, remplir un questionnaire fourni par Turismo de Tenerife qui comprendra :

- Informations administratives de base : coordonnées, localisation des installations et du personnel faisant partie de l'entreprise.
- Les preuves que l'entreprise déclare posséder pour justifier le respect de chacun des engagements de la charte.
- Les informations recueillies à partir du questionnaire seront enregistrées pour être utilisées dans la rédaction annuelle et serviront de base à la reformulation du système d'évaluation.

02 Client mystère

Chaque année, Turismo de Tenerife organisera la visite d'un client mystère, au hasard et sans que les entreprises évaluées sachent qui et quand la visite aura lieu.

Au cours de cette visite, les vérificateurs suivants seront évalués in situ :

- Tri des déchets (4.1), utilisation de vaisselle réutilisable ou biodégradable (4.2) et réduction de la production de déchets (4.3).
- Réduction des impacts négatifs sur l'environnement (6.1)
- Engager des fournisseurs locaux, diffuser l'identité de Tenerife (7.1) et la valorisation de l'artisanat local (7.3).
- Contact avec la population locale (8.2) et diffusion et consommation de produits locaux et d'éléments ethnographiques (8.3)
- Lignes directrices en matière de sécurité et de comportement, promotion de la sensibilisation à la conservation et la diffusion de la Charte (9.1)
- État de l'infrastructure de l'entreprise (10.1) et Présence et identification du personnel (10.2).
- Information dans les bureaux et/ou points de vente (11.1) et Langues employées (11.2)
- Protocole sanitaire officiel à jour (13.1)

03 AUDIT ANNUEL

Sur une base annuelle, Turismo de Tenerife réalisera un audit de chacune des entreprises adhérentes à la Charte pour la Durabilité afin de vérifier le respect de tous les engagements et des vérificateurs selon le processus suivant :



04 Protocole d'amélioration

Turismo de Tenerife fournira un canal de communication ouvert et direct qui permettra à toute personne, qu'elle soit ou non un participant à cette relation, de :

- Communiquer le respect ou le non-respect des engagements pris par les entreprises adhérent à la Charte pour la Durabilité.
- Faire des propositions d'amélioration de la Charte qui permettront à ses membres et alliés de remplir ses objectifs et de réaliser la Stratégie Touristique de Tenerife 2017-2020/2030.



Il s'agit du canal à utiliser par les entreprises adhérant à la Charte pour communiquer tout incident éventuel et/ou pour résoudre les conflits qui pourraient survenir. Ce protocole établit que :

- La personne à l'origine du cas doit fournir des preuves vérifiables qui permettent de traiter la situation de manière objective. Si ce n'est pas le cas, Turismo de Tenerife se chargera de le demander avant que le cas ne soit résolu.
- En cas de conflit, les parties concernées doivent, en premier lieu, rechercher une solution entre elles par le dialogue. Si elles ne parviennent pas à progresser par ce biais, elles peuvent, d'un commun accord, demander la médiation d'un autre membre de la Charte pour la Durabilité ou, à défaut, de Turismo de Tenerife.
- Les solutions adoptées doivent dans tous les cas garantir qu'elles apportent une valeur ajoutée à l'objectif de la Charte et aux Principes qui l'inspirent.
- Ce protocole vise à encourager l'engagement et la collaboration entre les membres de la Charte et, par conséquent, un esprit constructif et résolu est attendu de la part des parties concernées.

Rôles des parties prenantes, feuille de route pour réaliser la Stratégie 2017-2020/2030

RÔLES

La Charte pour la Durabilité des Activités dans la Nature est le résultat d'un processus participatif développé entre Turismo de Tenerife, différents secteurs du Conseil insulaire de Tenerife et les entreprises de tourisme actif qui développent des activités dans l'environnement naturel de l'île.

Ce document étend son champ d'action aux parties susmentionnées, qui sont essentielles pour sa mise en œuvre et pour la visibilité des bonnes pratiques développées par le secteur. Pour sa formalisation, chacune des parties s'engage à :

Turismo de Tenerife

- Pour assurer le bon fonctionnement de la Charte pour la Durabilité.
- Réaliser les processus d'adhésion des entreprises et des alliés, le suivi des engagements et, le cas échéant, le retrait des entreprises et des alliés de la Charte pour la Durabilité.
- Arbitrer ou jouer un rôle de médiateur dans la gestion des incidents et des conflits qui peuvent survenir à la suite de l'application de la Charte pour la Durabilité.
- Promouvoir la reconnaissance de la Charte pour la Durabilité auprès des visiteurs, de la population locale et des

institutions publiques et privées, ainsi que leur participation à travers la figure des alliés.

- Établir, en collaboration avec les entreprises du secteur et les autres acteurs concernés, le contenu et les engagements de la Charte pour la Durabilité, en les mettant à jour si nécessaire.
- Définir et gérer le système d'accréditation des entreprises et des alliés de la Charte pour la Durabilité, garantissant qu'ils respectent les attitudes et les capacités nécessaires pour offrir des expériences significatives en accord avec les valeurs promues par la Charte pour la Durabilité.

Domaine de Gestion de l'Environnement Naturel et de la Sécurité du Conseil insulaire de Tenerife

S'engage à fournir toutes les informations nécessaires au bon déroulement des activités dans la nature.

Entreprises adhérant à la Charte

- Respecter les engagements pris, en rendant périodiquement des comptes de manière ouverte et transparente.
- Collaborer au développement des objectifs partagés par les entreprises membres et participer à la visibilité des bonnes pratiques des entreprises.
- Participer de manière constructive aux processus de fonctionnement interne de la Charte pour la durabilité, notamment à la gestion des incidents et à la résolution des conflits, en apportant une valeur ajoutée à la réalisation des objectifs fixés.

Alliés

La figure des alliés fait référence à toutes les initiatives du secteur du tourisme et/ou des secteurs d'activité complémentaires qui peuvent apporter une valeur ajoutée aux objectifs et aux principes de la Charte, ainsi qu'à l'offre de produits et d'expériences des entreprises membres.

- Faire une déclaration publique d'adhésion à la Charte.
- Identifier les aspects dans lesquels ils peuvent apporter une valeur ajoutée aux objectifs et principes de la Charte et coordonner des actions spécifiques avec Turismo de Tenerife pour les mettre en œuvre.
- Identifier les complémentarités avec les entreprises adhérant à la Charte et travailler à la génération d'une valeur ajoutée à l'offre de produits et d'expériences de chacune des parties.
- Collaborer activement à la propreté et à la conservation de l'environnement naturel, en favorisant même la participation des clients et des utilisateurs eux-mêmes.
- Minimiser l'impact environnemental des activités qu'ils mènent, y compris l'utilisation appropriée des infrastructures existantes pour profiter de la nature.
- Avoir un impact tangible sur le développement économique durable de l'île, qui contribue à différencier et à valoriser les aspects locaux et à générer un bien-être mesurable pour la population locale.
- Diffuser activement la Charte pour la Durabilité, ses valeurs et les points de contact où chacun peut identifier et contacter les entreprises qui y participent.

Types d'alliés

- Établissements d'hébergement : maisons rurales, maisons de vacances, hôtels, etc.
- Sociétés de transport : bateaux, bus, etc.
- Établissements de restauration : maisons d'alimentation, bars, restaurants, tavernes, etc.
- Activités touristiques autres que le tourisme de nature.
- Secteur primaire : producteurs agricoles et d'élevage, caves à vin, œnogastronomie, écogastronomie, etc.
- Entreprises de transformation de produits locaux : confiserie traditionnelle, conserves alimentaires, etc.
- Sérigraphie écologique et teintures naturelles.
- Marchandisage écologique réalisé avec des matériaux réutilisables ou biodégradables.
- Centres académiques et universitaires.
- Agences de voyages et voyagistes.
- Centres d'accueil et installations touristiques.

Ce document d'engagements a pour but d'être une référence inspirante pour le secteur des activités de nature afin de promouvoir des normes d'excellence et de durabilité qui apportent une valeur ajoutée à leur travail et contribuent à l'environnement et à la société dans laquelle ils sont immergés. Par conséquent, en plus de cet engagement, le Manuel de Bonnes Pratiques écotouristiques sera utilisé comme un outil pour promouvoir la diversification économique et contribuer à l'articulation d'une offre touristique de qualité qui respecte l'environnement. En bref, un engagement commun en faveur d'un tourisme durable qui améliore la qualité de vie des habitants de l'île et l'expérience de ceux qui nous rendent visite.



tenerife!
éveille vos émotions



webtenerife.fr.com

facebook.com/visittenerifeEU twitter.com/visit_tenerife instagram.com/visit_tenerife